

# Le mariage : est-ce pour toujours ?

Pourquoi se marier aujourd'hui? Cela change-t-il quelque chose à l'amour? Qu'est-ce que le mariage apporte de plus que le simple fait de vivre ensemble? Le mariage est-il dépassé et a-t-il un avenir? Ces questions il est possible de les recueillir de la bouche des jeunes d'aujourd'hui.

Les réponses, telles qu'elles sont suggérées par le monde ambiant (ennemi de Dieu) sont, toutes, contraires à la Loi de Dieu. Et ceux qui s'imaginaient tenir là les bonnes réponses passent d'une ivresse passagère à la souffrance, à la tristesse et quelque fois à un désespoir qui les conduit au suicide. Ce n'est pas étonnant, la loi de Dieu est faite pour nous rendre heureux, s'en écarter nous rend d'autant plus malheureux que nous avons vécu plus longtemps dans l'égarement.

## Pourquoi se marier ?

Parce que l'être humain cherche le bonheur. Celui-ci est atteint – autant que cela est possible en ce bas monde – par suite d'un amour partagé. Ceux qui se trompent sur l'amour ne peuvent donc pas le trouver. Alors le désespoir peut les conduire jusqu'au suicide qui, on le sait, devient aujourd'hui plus fréquent même chez les jeunes.

Le chrétien sait que le bonheur complet est la conséquence de l'amour pour Dieu recherché par la vie religieuse. Cette recherche est faite pour répondre à l'Amour qui nous a aimé le premier et sans mérite de notre part. Cette recherche rencontre certes la croix qui, acceptée, devient source de bonheur. C'est un aspect du mystère de la Croix.

L'amour réciproque – et donc un bonheur réel – peut aussi se vivre dans le mariage et en particulier dans le mariage chrétien par suite des grâces que le sacrement donne aux époux, à condition qu'ils en fassent une voie montante vers l'amour de Dieu. Parmi ces grâces il faut citer la connaissance que donne le christianisme des conditions à remplir pour arriver à un amour profond malgré les vicissitudes de la vie quotidienne<sup>1</sup>. Le mariage vécu en chrétiens conduit alors au bonheur dès cette vie terrestre. Pour comprendre cela, il faut savoir que le bonheur, c'est autre chose que le plaisir ou même que la joie. Le bonheur en effet persiste même dans les épreuves traversées ou dans les souffrances physiques. C'est un autre aspect du mystère de la Croix.

Pour ceux qui ne connaissent pas le bonheur, mon propos peut paraître incompréhensible, c'est pourtant une réalité expérimentale et, pour moi, une réalité expérimentée. Les incroyants et les hommes de peu de foi ne veulent pas l'accepter. Pourtant ceux qui en ont fait l'expérience peuvent dire, le cas échéant, avec Saint Paul : «Je surabonde de joie dans mes tribulations.»

Le mariage "réussi" pour parler un langage humain se manifeste par la permanence et la force de l'union des époux dans l'entraide, l'estime et le respect réciproque. Permanence et force de l'union caractérisent une union voulue indissoluble en assumant, pour les dépasser, les difficultés rencontrées. Le concubinage ne remplit pas ces conditions. Nous l'avons montré dans notre étude publiée dans l'AFS.<sup>2</sup> Et, si Dieu le permet, il donne une famille nombreuse dont les enfants font la fierté et l'honneur des parents.

Nous prendrons notre conclusion dans une allocution de Benoît XVI :

Le mariage et la famille sont des réalités fondamentales et non une construction sociologique de circonstance qui serait le fruit d'un processus historique ou d'une situation économique. Le mariage, comme institution, n'est pas une ingérence indue de la société ou de l'autorité, l'imposition d'une formalité venue de l'extérieur, il est au contraire une exigence intrinsèque du pacte de l'amour conjugal.

<sup>1</sup> Cf. : S. Paul : Eph. 5 22-23, - et - Tobie 6, 16-22.

<sup>2</sup> André Frament (alias G. Hanna Antoun) : *Le faux semblant de l'union libre*, in AFS n° 169 p. 11 à 21

...

De façon concrète, le « oui » personnel et réciproque de l'homme et de la femme (...) ne peut pas ne pas être aussi un « oui » publiquement responsable, par lequel les époux assument la responsabilité publique de la fidélité.

En effet, quand j'aime profondément, quand j'aime vraiment, je souhaite que mon amour perdure jusqu'à la fin de ma vie. Je suis heureux de cet amour partagé avec celui (ou celle) qui me sera associé(e) et je veux le faire savoir au monde qui m'entoure. Comme le chantait une chanson de variétés de mon jeune temps : « *Je veux chanter ma joie à toute la terre* ».

C'était, il est vrai, avant que s'étende l'ombre sordide et ignoble de la culture de mort.

## Ce que cela change à l'amour

### **Le mariage est un point de départ, ce n'est pas une arrivée.**

Les contes de fées ne sont plus à la mode. A tort ou à raison, peu nous importe ici. On sait que ces contes se terminaient par le mariage de l'héroïne avec son prince charmant. Dans la mesure où ils présentaient le mariage comme une arrivée, ils étaient trompeurs, car le mariage loin d'être une arrivée est un point de départ. Il semble donc curieux de parler de départ quand les époux commencent par se fixer dans un domicile. Il s'agit quand même du départ pour l'aventure de toute une vie. Et ce voyage dans le temps sinon dans l'espace va demander une coopération, une entraide quasi constante entre les époux.

Il y aura des jours fastes, comme il y aura des jours d'épreuves. Les enfants, causeront des joies et des soucis... Et dans ces diverses situations traversées chacun apparaîtra dans sa réalité sans fard. Avec ses qualités sur lesquelles on pourra s'appuyer et ses faiblesses qu'il faudra compenser.

Quand on a compris cela on découvre qu'il est important d'une part de trouver chez son futur conjoint des qualités complémentaires des siennes propres et d'autre part d'accepter les compensations qui pourront se révéler nécessaires lors des insuffisances de l'autre.

J'ai vu un tableau qui représentait un ruban, une cordelette et une chaîne. Il était intitulé le mariage. Vous l'avez peut-être vu vous-même. Le mariage en effet peut être un ruban que nous nous sommes mis, ma femme et moi, pour afficher notre union. Pour d'autres, c'est une cordelette qui limite les caprices, pour d'autres enfin c'est la chaîne qui emprisonne. En fait cela dépend de la conception que l'on se fait **ensemble** du mariage. Cela demande, en particulier, de bien faire le point sur une hiérarchie des valeurs qui soit commune aux deux époux.

Nos anciens disaient, de ceux qui se mariaient, qu'ils fondaient un foyer... ou une famille. Fonder un foyer est une expression réaliste : aucun ménage n'est assuré d'un droit à l'enfant. C'est tout au plus un espoir.

### **• Sans illusions au départ**

En étudiant les circonstances de certains divorces, le sentiment se forme que les personnes se sont mariées dans **l'illusion**. Dans leur monde irréel, elles s'attendaient à un bonheur de conte de fées : un accord total sur tous les plans à l'image du grand amour des romans-photos de la presse du cœur ou à celle de l'amour passion de la presse féministe. Avec une telle mentalité, les conjoints supportent mal la moindre anicroche. Les périodes de creux sont vécues comme dramatiques et ils n'attendent pas toujours que ça aille mieux. D'ailleurs, on voit mal comment cela pourrait "aller mieux", puisque chacun pense que c'est forcément dû à la maladresse, à l'égoïsme ou à la méchanceté de l'autre. Comme chacun attendait tout du couple, les désarrois sont à la mesure des désillusions. Les concessions nécessaires sont parfois perçues comme des «raccommodages bourgeois». Ainsi un couple, marié depuis six ans, songe à divorcer parce que "*ce n'est plus comme avant*" :

Quand on s'est marié, c'était parfait, merveilleux : à table, au cinéma, au lit, à la campagne. Accepter que ce soit moins bien, c'est trahir notre amour. Nous le voulions idéal. <sup>(5)</sup>

Quand s'achève la *lune de miel*, on refuse la réalité pour rester dans le virtuel. On s'est égaré pour avoir confondu plaisir et bonheur <sup>(6)</sup>, **pour avoir fait du mariage un point d'arrivée alors qu'il est un point de départ**; pour avoir cru que "c'était arrivé" au lieu d'avoir conscience qu'il s'agissait de bâtir ensemble une vie et un bonheur commun. De tels couples veulent tout le bonheur, tout de suite, tout le temps. Alors, ils sont tous deux exigeants sur la qualité des rapports instantanés. Ils ignorent que le bonheur est la conséquence de l'obéissance persévérante aux lois de notre nature <sup>(7)</sup> et alors ils divorcent. Ce n'est pas là une dévalorisation de la vie à deux, c'est une survalorisation ou plutôt une idéalisation irréaliste qui provoque la rupture.

En somme, il s'agit d'un manque de maturité, ou de réalisme, de l'un ou des deux conjoints. Le "mariage" se brise alors assez rapidement. La durée de six ans de l'exemple ci-dessus paraît même exceptionnellement longue dans cette perspective.

## Se préparer et respecter les règles de l'expédition

### *Se Préparer*

Quand on prépare une ascension en montagne, on sait avec qui l'on part, on s'est renseigné autant que possible sur les difficultés à surmonter, sur les efforts à faire, sur les points d'étape prévus. De même pour la vie en commun dans le mariage on se renseigne autant que possible sur les aptitudes du compagnon de cordée, sur sa résistance à la fatigue, sur sa volonté et sa capacité de réussir l'expédition.

Nos anciens racontaient aussi comment les amoureux, pendant la période de leurs fiançailles, élaboraient leur projet commun dont la qualité déterminait celle de leur vie commune. Des "querelles d'amoureux" pourront naître à cette occasion. Elles donneront l'occasion de régler de la manière la plus douce un certain nombre de problèmes qui seraient plus aigus s'ils étaient traités après le mariage sinon, alors, au moins l'un des deux aurait le sentiment d'avoir été floué.

Ces échanges permettent de connaître l'autre : Les points qui pour lui sont importants, soit qu'il y tienne soit qu'il n'en veuille absolument pas, et ceux sur lesquels il est prêt à transiger. On voit donc les concessions éventuelles à faire de son côté, et celles qui pourront être obtenues de l'autre.

### *Respecter les règles de l'expédition*

Puis on part ensemble faire l'ascension. Dans la montagne on part souvent très tôt le matin pour avoir le temps d'arriver avant la nuit et l'on découvre, avec le lever du jour, un spectacle de plus en plus magnifique. Pourtant quand la marche se prolonge on est davantage préoccupé par la pénibilité de la montée que par le paysage. Aussi lors de l'arrivée au sommet c'est l'émerveillement du panorama, avec la joie de la victoire sur soi et sur les difficultés surmontées ensembles.

#### *Règles internes au couple*

Pour le mariage il en est quasiment de même. Il ne faut pas croire que les meilleurs ménages coulent une vie sans problèmes. Par contre ils savent les surmonter ensemble.

Quelques règles pour y arriver :

Ne pas se mettre en colère tous les deux en même temps  
En cas de tension forte garder sa langue des mots qui blessent  
Que le jour ne se couche pas sur une colère

<sup>(5)</sup> *Le Monde-dimanche*, 14 décembre 1980.

<sup>(6)</sup> Nous distinguons trois types de satisfactions : 1) le plaisir qui correspond à des satisfactions physiques: nourriture, confort, plaisir d'amour; 2) la joie qui provient des satisfactions intellectuelles: joie d'être reconnu, de recevoir une promotion, de réussir un travail difficile, d'apprendre ce qui élève l'esprit, de contempler une oeuvre d'art; 3) le bonheur, sentiment profond qui habite la personne qui a su mener sa vie en accord avec les lois de Dieu. Ce bonheur est indépendant des plaisirs ou des déplaisirs matériels, de la joie ou de la tristesse. Ce qui permet de comprendre saint Paul: je surabonde de joie (lire "de bonheur") dans mes tribulations.

<sup>(7)</sup> Cf. *Les besoins de l'homme*, A. Frament, AFS n°171.

Quand les choses vont mal, ne pas hésiter de dire à l'autre : « Tu me fais mal, mais je t'aime. »

Il est évident qu'il vaut mieux éviter les scènes surtout en présence des enfants : cela les traumatiserait. Pour se garder dans l'affection réciproque, penser qu'il faut tous les jours (re) faire la conquête de son épouse ou de son époux.

Les règles données par saint Paul sont toujours valables, à condition de les pratiquer dès la lune de miel pour ne pas avoir trop d'efforts à faire quand cette lune passera.

*«Mari aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle... pour la faire paraître devant lui glorieuse, ... C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair; mais il la nourrit et l'entoure de soins, comme le fait le Christ pour l'Église.»<sup>3</sup>*

La vie en commun demande de ne pas se laisser aller : il faut au contraire être d'autant plus attentif à l'autre que l'on vit plus proche de lui. La politesse est aussi une démarche du cœur.

Un ménage fêtait ses noces d'or. Les épreuves traversées en commun, avait donné aux époux des rides qui les faisaient se ressembler. Un journaliste admiratif leur demande : « *Et pendant tout ce temps, vous n'avez jamais eu envie de divorcer ?* » Les deux époux se mettent à sourire en se regardant avec tendresse. Le mari finit par dire : « *Divorcer ? Ah, Non, Jamais. Mais se tuer, souvent !* » Et les deux d'éclater de rires. Le pardon des offenses, dans le mariage aussi a un rôle important.

Il y a une autre conséquence heureuse de la stabilité du mariage, le bonheur des enfants. Certes les enfants souffrent des disputes conjugales dont ils sont témoins. Mais cela n'est rien par rapport aux souffrances qui traumatisent leurs enfants, s'ils divorcent.

### *Règles externes au couple*

Nous avons évoqué quelques causes de dissensions au sein d'un couple. Il y a aussi des causes externes lesquelles, la plupart du temps sont souvent en relation avec la fidélité. Nous avons donné une étude de différents cas où la fidélité peut être compromise : Nous y renvoyons ceux qui veulent en connaître.<sup>4</sup>

Permettez moi de faire ici référence au texte d'un dominicain<sup>5</sup> :

En étant fidèles l'un à l'autre à leurs devoirs respectifs au sein du foyer, les deux époux se sanctifieront mutuellement. Bel idéal, mais qui n'est possible que si les grâces du sacrement de mariage sont entretenues par la prière et la réception régulière et fervente des sacrements.

**La prière** tout d'abord. Je sais que ce point est délicat, qu'avec ce laïcisme qui a non seulement infecté toute la société chrétienne mais aussi les familles chrétiennes, la prière en famille a presque entièrement disparu aujourd'hui, et il y a maintenant une sorte de fausse pudeur, de fausse réserve dans les foyers chrétiens, qui retient de prier ensemble, de prier en famille. Mais si les papes y ont tant insisté, c'est parce qu'ils y ont vu **le cœur de la vie familiale**.

*« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, nous vous en supplions, chers époux », disait le pape Pie XII, « ayez à cœur de garder intacte cette belle tradition des familles chrétiennes : la prière du soir en commun. Elle réunit à la fin de chaque jour, pour implorer la bénédiction de Dieu et honorer la Vierge Immaculée par le Rosaire de ses louanges tous ceux qui s'endormiront sous le même toit... Dans la vieille Rome païenne elle-même la demeure familiale avait son petit sanctuaire avec un autel dédié aux dieux lares ; on les ornait de guirlandes de fleurs, spécialement aux jours de fête, on y offrait des sacrifices avec des supplications. C'était un culte entaché de l'erreur polythéiste mais cette dévotion devrait faire rougir de honte beaucoup de chrétiens qui, bien que marqués du baptême, ne trouvent ni dans leurs demeures une place pour l'image du vrai Dieu, ni dans les vingt-quatre heures de la journée le temps de rendre au Christ l'hommage commun de la famille » (12 février 1941).*

<sup>3</sup> Eph. 5, 25, 28, 29.

<sup>4</sup> A. Frament, *le mariage, une aventure merveilleuse*, in AFS n°168, p. 27-48 et surtout p.41 à 46

<sup>5</sup> M.-D. Roulon o.p., *Les sacrements: le mariage, l'ordre, l'extrême-onction*, Ed. Fideliter, Escuroles, 1987, pp. 30-33

A côté de cette vie de prière, le foyer trouvera aussi sa force dans la fréquentation des sacrements : la **confession fréquente**, surtout dans les moments de difficultés et de tentations et aussi le **sacrement de l'Eucharistie, la Sainte Messe**, en tant qu'elle renouvelle le sacrifice du Calvaire. Car les noces de Notre Seigneur avec l'humanité, dont le mariage est l'image, ces noces se sont accomplies sur la Croix, ne l'oublions pas. C'est à ce moment que Notre Seigneur a donné Sa vie pour Son Épouse Mystique née du sang et de l'eau sortis du Cœur transpercé. Alors **c'est l'assistance fréquente et fervente au Saint Sacrifice de la Messe qui entretiendra et ressuscitera la grâce de votre mariage**. La Sainte Messe est la **pièce fondamentale de la famille chrétienne**, et par là est la **source de la civilisation chrétienne**. Pourquoi a-t-on construit tant d'églises magnifiques dans notre pays de France, pourquoi tant de chapelles, de sanctuaires, de basiliques et de cathédrales ? Ce n'est pas que l'on était riche, les maisons étaient pauvres ; mais partout l'on a voulu donner tout ce que l'on avait pour abriter dans des écrans magnifiques **l'autel du Sacrifice, soutien et force des familles**. On avait tout compris en ce temps-là.

« *Quand on ferme les églises, quand on enlève des écoles l'image du crucifix* » disait le Pape Pie XII<sup>6</sup> « *la famille reste le refuge providentiel et en un certain sens inattaquable de la vie chrétienne* ».

Quand on a traversé ensemble les épreuves on découvre la force de l'amour plein : amour de dévouement et de sacrifices (qui n'en sont d'ailleurs même plus tant on y trouve son bonheur). On comprend alors la formule de Carrel : l'amour dépasse la pulsion génésique, comme l'incendie dépasse l'allumette.

Si Dieu a demandé que l'homme ne sépare pas ce qu'IL a uni, c'est parce que c'est une condition de bonheur. A contrario, ne pas respecter la loi de Dieu donne un avant goût de l'enfer.

## **Le mariage apporte plus que le simple fait de vivre ensemble**

La liberté du « oui » qui scelle le pacte conjugal est l'expression de la liberté qui se sait capable d'assumer ce qui est définitif. La plus grande expression de la liberté ne réside donc pas dans la recherche du plaisir, elle est au contraire la capacité de se dédier à un don définitif. Ainsi la liberté, en se donnant, se retrouve pleinement elle-même. (Benoît XVI)

Personne n'appartient exclusivement à lui-même : pourtant chacun est appelé à assumer au plus intime de soi sa propre responsabilité publique.

Les différentes formes actuelles de dissolution du mariage, comme les unions libres et « le mariage à l'essai », jusqu'au pseudo-mariage entre personnes du même sexe, sont au contraire l'expression d'une licence anarchique qui se fait passer, à tort, pour une libération de l'homme. Cette pseudo liberté est fondée sur une banalisation du corps. Elle inclut inévitablement la banalisation de l'être humain. (...) Ce qui prétend être la découverte du corps et de ses valeurs, déprécie en réalité le corps en le séparant de l'être et de la dignité de la personne. Cela n'est pas du tout anodin : si le corps n'est pas inclut dans la dignité de la personne, alors il devient un objet qui se vend, qui se mutile, qui se torture aussi hélas.

L'avitissement de l'amour humain, la suppression de l'authentique capacité à aimer se révèle, en fait, aujourd'hui comme le procédé le plus efficace pour chasser Dieu de l'homme, pour éloigner Dieu du regard et du cœur de l'homme. De la même façon d'ailleurs, la volonté de « libérer » la nature de Dieu conduit à perdre de vue la réalité même de la nature, y compris la nature de l'homme, en la réduisant à un ensemble de fonctions, dont on dispose, à plaisir, pour construire un monde soi-disant meilleur et une humanité qui serait plus heureuse. En fait l'horreur du « *meilleur des mondes* » décrit par Aldous Huxley.

Le mariage est au contraire la reconnaissance de la dignité de l'être humain complet : corps et âme, cœur et esprit, tous éléments qui ne doivent pas être dissociés si l'on veut respecter la dignité de l'homme.

---

<sup>6</sup> Pie XII Encycl. *Summi Pontificatus*, du 20 octobre 1949

L'acte procréateur a été voulu par Dieu dans le mariage. Il est dans ce cas un acte sacré, saint s'il est réalisé conformément aux lois de Dieu telles que les a précisées la Tradition de l'Église. En dehors du mariage, ou réalisé en méprisant les lois, il devient une profanation, péché grave.

Le relativisme ambiant, refuse de se soumettre à la loi ou, pire la déclare impossible à suivre. La faiblesse humaine de la personne devient alors un motif de refus ou de mépris de la Loi de Dieu. Le raisonnement est ainsi formulé :

« Je ne peux pas suivre cette loi, elle ne s'applique donc pas dans mon cas. » L'individu se fait sa propre loi morale refusant l'objectivité du bien et du mal. C'est un des aspects du relativisme qui sévit aujourd'hui. Il faut le combattre en nous. En cas de défaillance, humilions nous, reconnaissons notre faute, allons au sacrement de pénitence, pour réparer et aussi trouver la force de mieux résister. Car, nous le savons par la Foi, nous ne serons pas tentés au-delà de nos forces.

Ce combat contre le relativisme en nous devra se compléter par le combat contre sa domination dans la société et dans la culture. Pour le Pape Benoit XVI :

... il est très important qu'à côté de la parole de l'Église, il y ait le témoignage et l'engagement public des familles chrétiennes, en particulier pour réaffirmer l'intangibilité de la vie humaine depuis la conception jusqu'à sa fin naturelle, la valeur unique et irremplaçable de la famille fondée sur le mariage et la nécessité de dispositions législatives et administratives qui soutiennent les familles dans leur tâche d'engendrer et d'éduquer des enfants, tâche essentielle pour notre avenir commun.

## **Quel avenir pour le mariage**

Après ce que nous venons de dire, une objection peut être avancée : ce que vous dites est peut être bel et bon, mais si les jeunes n'y croient plus, ils ne se lanceront pas dans cet aventure et ne connaîtront pas le bonheur que vous promettez en fin de parcours.

Eh bien, malgré le matraquage publicitaire pour la licence sexuelle, les jeunes d'aujourd'hui sont spontanément bien mieux orientés que nous pouvons le croire.

Un sondage Ipsos mené auprès des tranches «jeunes» (15-24 ans et 25-35 ans) concernant «la vie amoureuse» a de quoi nous étonner. En effet, les personnes interrogées se prononcent en grande majorité pour «le grand amour»...

Ainsi, 79% des jeunes adultes interrogés pensent « qu'il est possible d'aimer une seule personne dans sa vie ». Et 90% jugent possible d'y être fidèle. De même, près de huit jeunes interrogés sur dix confient leur intention de se marier un jour. Il n'est bien sûr pas question d'accorder à un sondage une crédibilité qu'il ne mérite pas ; tout sondage est un mensonge partiel, ne serait-ce que dans le choix des questions et la sélection de l'échantillon. Néanmoins, cela peut donner une indication.

En l'occurrence, lorsque les médias et les lobbies de destruction nous tonitruent que les mentalités changent, que le mariage et la fidélité sont dépassés, et que les jeunes veulent vivre en amour des «expériences nouvelles», ils nous mentent. On comprend alors pourquoi certaines organisations gays ont comme principal objectif de faire de la «pédagogie» dans les écoles. Il s'agit pour eux d'intoxiquer les jeunes pour les pervertir. Pour eux lorsque la majorité pense mal, il faut lui faire changer d'avis, il faut l'éduquer...

De tous temps on a connu des mariages heureux et des malheureux. La fréquence des divorces et des ruptures amoureuses, toujours douloureuses, montre que les comportements licencieux sont loin de faire le bonheur de ceux qui s'y abandonnent. S'écarter de la loi de Dieu, apporte sur terre un avant goût de l'enfer ; Fondé par Dieu et gardant la bénédiction originelle, le mariage mené selon la loi de Dieu existera toujours et assurera jusqu'à la fin des temps sa mission de propager l'espèce humaine dont le bonheur ou le malheur seront fonction de sa soumission ou non à la loi divine du Dieu Bon.

André Frament

On peut lire aussi : *La famille actualité et importance*, in AFS n° 195 p 31 à 59